

# 12 POINTS + VITE

## AVEC LA FORMATION POST-PERMIS

### Pour qui ?

Les titulaires d'un 1er permis de conduire depuis au minimum 6 mois et au maximum 12 mois.

### Comment ?

Une journée de 7 heures de formation par groupe de 6 à 12 personnes dans une auto-école labellisée.

### Avantages ?

- Réduction de la période probatoire :
  - AAC :
    - 12 points en 1 an et demi au lieu de 2.
  - Formation traditionnelle :
    - 12 points en 2 ans au lieu de 3.
    - Meilleure gestion des situations de conduite complexes.
    - Meilleure compréhension des choix de mobilité responsable.

# Programme de formation

## Matinée

### **1.Présentation de la formation**

Créer un climat favorable aux échanges et à la réflexion. Faciliter la prise de parole des stagiaires et capter leur attention.

### **2.Questionnaire d'entrée en formation**

Se connaître en tant que conducteur. Connaître et prendre en compte ses limites.

### **3.Constitution du groupe**

Se présenter, confronter ses expériences au groupe, découvrir sa singularité, créer du lien

### **4.Traitement du questionnaire d'auto-évaluation**

Confronter ses expériences au groupe, découvrir le groupe.

### **5.Perception des risques**

Se positionner face au risque. Se confronter à la perception des autres. Prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender le risque.

### **6. Situations complexes**

Comprendre et résoudre des situations complexes

# Programme de formation

## Après-midi

### **7. Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes**

Être capable de construire et d'anticiper ses déplacements.

Prendre conscience des influences du contexte.

Être conscient des conséquences de ses décisions.

### **8. Choix de mobilité**

Se connaître en tant qu'utilisateur de la route : être conscient de ses choix en matière de mobilité et de déplacement.

Être sensibilisé aux questions environnementales.

Découvrir des modes de déplacements alternatifs.

### **9. Bilan avec engagement**